



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 18 décembre 2014

L'an deux mille quatorze et le dix-huit décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATUT (Suppléante) - DURIS - FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - MENOU (Suppléante) - TAILLANDIER - MM ALBA - BARBARO - - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - GODEFROY - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - SUDRE (Suppléant) - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. - VICENTE.

N° 2014/159

Objet : Budget Annexe EHPAD La Grèze 2014 : Dotation complémentaire soins - décision modificative n°4 - Augmentations de crédits

Vu la décision modificative n° 1 du forfait soin 2014 de l'Agence Régionale de Santé,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°4 du Budget Annexe EHPAD 2014 Résidence La Grèze prévoyant des augmentations de crédits comme détaillées ci-dessous :

Désignation	Augmentations de crédits	
	Chapitre et article	Sommes
FONCTIONNEMENT		
Rémunération principale	D-64111	13.000,00 €
Dotations aux provisions	D-6815	17.060,00 €
EHPAD-Usager Part afférente aux soins	R-73534	30.060,00 €
INVESTISSEMENT		
Mobilier	D-2184	17.060,00 €
Autres provisions pour charges	R-1588	17.060,00 €

- décide que la provision pour charges sera affectée à l'achat d'équipements pour le PASA (matériel et outils d'animations thérapeutiques, aménagement espace Snoezelen, dispositifs médicaux).

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 22 décembre 2014.

Raymond GARDELLE